

## **1990**

### **Irene Blair – #19722473**

On September 21<sup>st</sup>, 1990, the Discipline and Fitness to Practise Committee met to consider a complaint concerning a member reported for stealing money from a client. Following an investigation, the member admitted to the allegation. The member also admitted that this incident was not the first time she had committed theft and that she was receiving counselling from the mental health clinic to address the issue.

The committee agreed to reinstate the member's certificate of registration upon completion of conditions. The member's current employer was to receive written confirmation from the member's counsellor, and from the probation officer, confirming the member's ability to return to a position of trust. Furthermore, following reinstatement of the member's registration, the member's employer was required to file quarterly performance reports with the Association for a period of one year.

### **Irene Blair – # 19722473**

Le 21 septembre, 1990, le Comité de discipline et d'aptitude à exercer la profession s'est rencontré pour entendre une plainte à l'égard d'une IAA accusée d'avoir volé une somme d'argent à un client. Suite à une enquête, l'employée-membre accusée avoua que cet incident n'était pas le premier et être responsable de d'autres vols semblables à différentes occasions. Aussi, le membre avoua suivre une thérapie pour ce problème à une clinique de santé mentale.

Moyennant certaines conditions, le Comité s'est entendu à ce que ladite défenderesse-membre se voit réactiver son permis d'exercer. Le membre devait répondre aux critères exigés de son employeur soit par une confirmation écrite de la part du conseiller en thérapie et de l'agent de probation que celle-ci était prête à réintégrer et assumer une position de confiance à son milieu de travail. De plus, une fois le permis d'exercer rattaché au membre, l'employeur fut demandé de déposer des rapports de performance trimestriels auprès de l'association pour une période d'un an.